



## **R E G L E M E N T** valable dès août 2017

- La garderie "Les P'tits Tartreux" accueille tout enfant âgé de 24 mois et jusqu'à l'âge de rentrer à l'école enfantine.
- Les admissions, démissions et changements de jour (selon disponibilité) se font par écrit, en tout temps, et deviennent immédiates. Le forfait reste dû tant qu'une démission écrite ne nous est pas parvenue.
- Dès votre enfant inscrit, toutes les cotisations sont dues, même en cas d'absence.
- La garderie a conclu une assurance responsabilité civile découlant de son activité. En cas de dégâts qui pourraient être commis par l'enfant, c'est la responsabilité civile des parents concernés qui doit fonctionner.
- En cas d'accident, les frais d'ambulance sont à la charge des parents. Les autres frais sont à la charge de l'assurance accident de l'enfant.
- Pour des raisons de sécurité et de surveillance des enfants fréquentant la garderie, l'association décline toute responsabilité à leur égard avant leur arrivée à l'intérieur du local. La prise en charge est assurée dès le moment où l'enfant arrive dans la salle de jeux de la garderie et jusqu'à ce qu'il la quitte. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les trajets du domicile à la garderie.
- L'enfant apportera des pantoufles marquées à son nom. S'il y a lieu, prière d'apporter un linge de réserve pour les plus petits et de signaler à la jardinière les éventuels ennuis de santé (allergies, etc)
- Les parents sont priés de signaler l'absence de leur(s) enfant(s).
- Les parents utilisateurs de la garderie "Les P'tits Tartreux" de Penthaz deviennent membres actifs de l'association à l'inscription de leur enfant et paient une cotisation incluse dans le tarif.

## **T A R I F S** et spécificités des plages 1 et 3

Forfait mensuel selon inscription, vacances incluses (sauf été) :

**Prix par enfant** : prix mensuel, par matinée par semaine

Le tarif pour la plage 2 (8h30 – 11h30) est de 100.- par mois par matinée par semaine. Il sera de 200.- pour 2 matins et ainsi de suite.

Les plages 1 et 3 sont facturées à raison de 10.- la plage, soit pour un enfant venant de 7h30 à 12h30 : 120.- par mois. Les plages sont cumulables.

Plage 1	Plage 2	Plage 3
7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-12h30
CHF 10.-	CHF 100.-	CHF 10.-

Dans le tarif sont inclus les coûts du goûter, du matériel de bricolage ainsi que la cotisation de membre de notre association.

Toute plage entamée est due.

Les arrivées pourront se faire entre 7h30 et 8h pour la plage 1.

Pour connaître la disponibilité afin de bénéficier d'un dépannage pour les plages 1 et/ou 3, les parents sont priés de téléphoner au plus tard la veille aux horaires d'ouverture de la garderie et de payer la somme de 10.- (par plage) sur place.

Le comité de la garderie est ouvert à toute discussion en cas de situation financière difficile.

En cas d'absence de votre enfant et pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux horaires d'ouverture de la garderie, au numéro suivant : 021 / 862.71.91

Le comité